



**Bulletin
Municipal
SENTHEIM**



**N° 42
2005**

Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
DÉPARTS / ARRIVÉES.....	2-3
URBANISME ET TRAVAUX.....	4-5
UNE OCTOGÉNAIRE EN BONNE SANTÉ.....	6-7
HISTOIRES D'EAU ET DE PONTS.....	8-12
LIRE ET FAIRE LIRE A SENTHEIM.....	13
DU BONHEUR DE CHANTER OU LA CHORALE SAINTE-CÉCILE DE SENTHEIM.....	14-15
LA MAISON DE LA GÉOLOGIE - GÉOVOSGES.....	16-17
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES / PARENTS.....	18
LE CENTRE DE LOISIRS DE SENTHEIM.....	19
NAISSANCES, MARIAGES, NOS PEINES.....	20-21
INFOS PRATIQUES.....	22
HORAIRES.....	23
AU FIL DES PHOTOS.....	24
VŒUX.....	3° de couverture

Le Mot du Maire



*«Le plus grand danger du XXI^e siècle
ce n'est pas la bombe atomique mais l'égoïsme.»*

Dom Helder CAMARA.

Imperceptiblement, année après année, la physionomie du village se modifie. De nouvelles maisons apparaissent, d'autres se transforment pour accueillir de jeunes couples.

Dans la cour de l'école où jouaient nos grands-parents, à présent s'amuse nos enfants ou nos petits-enfants.

La faculté d'adaptation de l'homme lui permet d'intégrer des modifications relativement rapides de son environnement. La mémoire collective suit le même chemin. Les anciens nous quittent emportant avec eux une somme d'informations qui permettait à chaque village d'avoir son identité propre, un groupe d'homme luttant ensemble sur un même territoire et s'obligeant à une solidarité mutuelle.

Aujourd'hui, l'individualisme prime dans les relations humaines. On recherche le profit immédiat et rares sont ceux qui investissent pour que les dividendes rapportent d'ici une ou deux générations. On vit à crédit, on mange son pain blanc. Chacun veut tout, tout de suite.

La solidarité familiale a été remplacée par la sécurité sociale qui accuse un déficit abyssal. On consomme à crédit, on envie la voiture du voisin et bien sûr avec une ou deux options supplémentaires. Les enfants sont élevés au rang de roi de la famille. Veillons toutefois qu'ils ne deviennent des tyrans domestiques.

Loin de moi l'idée d'affirmer que dans le passé tout était bon. Nous avons tout simplement tendance à garder la nostalgie de notre enfance.

Au jour d'aujourd'hui, beaucoup de personnes essaient avec succès de combattre cet égoïsme qui gangrène nos sociétés. Les personnes engagées au niveau des associations caritatives arrivent à diminuer la souffrance des écorchés vifs de notre société. Coluche n'avait qu'un souhait, que son initiative des restos du cœur perde son utilité par manque de demande. Il n'en est rien, bien au contraire.

D'autres s'engagent au niveau de la protection civile comme les sapeurs pompiers. Les donneurs de sang font également preuve d'un altruisme certain. Les associations sportives, culturelles et culturelles se dévouent pour renforcer ce lien social et intergénérationnel. Bien sûr, de temps à autre, ils traversent des périodes de doute et de découragement, mais ils ont le réconfort d'un combat pour une cause juste. Un de leur regret est que leur exemple ne fasse pas tache d'huile et puisse entraîner un nombre plus important de personnes de sorte que la charge soit mieux répartie.

La fin de l'année est propice aux bonnes résolutions. Peut être que quelques personnes prendront conscience du danger de l'individualisme forcené et viendront renforcer ce tissu associatif qui relie les hommes et leur permet de vivre, non seulement en tant que consommateur, mais acteur de la vie de la communauté.

Bonne et heureuse année 2006.

Guy JORDY

Départs et arrivées

M. Philippe MACIAS, secrétaire de Mairie, quitte Sentheim, M^{lle} Sénada MUJOVIC le remplace



M. MACIAS

M. le Maire avait invité, ce jeudi 27 octobre, les forces vives de la commune pour le départ du secrétaire de mairie M. Philippe MACIAS et l'accueil de sa remplaçante M^{lle} Senada MUJOVIC.

M. MACIAS est entré à la mairie de Sentheim le 1^{er} Mars 1987 succédant à M. Henri FLORY, figure emblématique du village. Durant ces 18 années, M. MACIAS a su faire preuve de polyvalence et de détermination, tout d'abord sous la houlette de Raymond MATTAUER puis à partir de 1989 de Guy JORDY.

M. MACIAS a quitté la Mairie de Sentheim pour celle de Fellingring.

Sa remplaçante, M^{lle} Senada MUJOVIC, titulaire d'une maîtrise de droit, a travaillé durant six ans à la mairie de Bar-le-Duc.



M^{lle} MUJOVIC

Départ en retraite de M^{me} BERNIGAUD



Arrivée de Roderen en 1992, Mme Danielle BERNIGAUD institutrice du cours élémentaire a pris sa retraite en juillet 2005.

La Municipalité et ses collègues ont tenu à la remercier pour son dévouement au sein de l'école.

Arrivée de M^{me} KESSLER...

M^{me} Marie-Pia KESSLER est venu renforcer l'équipe des instituteurs et a en charge le CM1.



Départs et arrivées

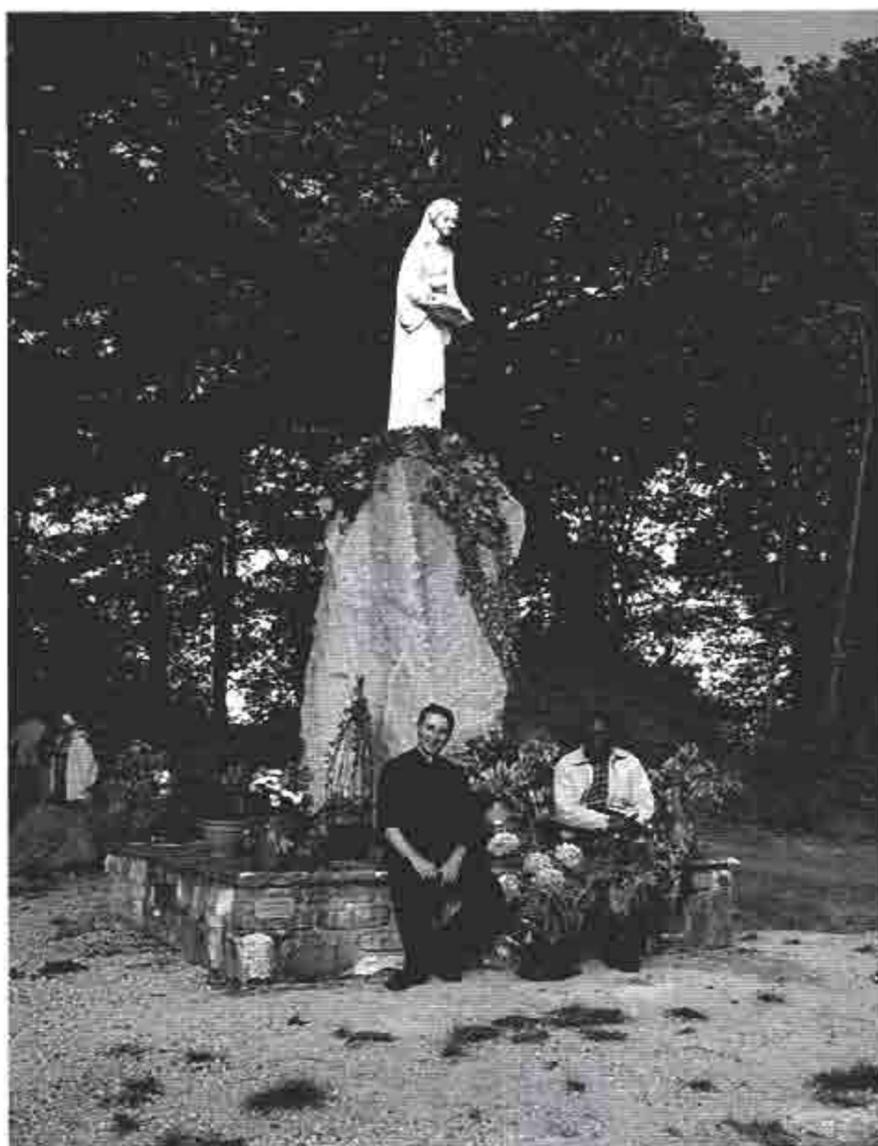


... et de M^{me} BOURQUARD

M^{me} Annick BOURQUARD, à mi-temps à l'école maternelle où elle partage la classe des moyens/grands avec M^{me} GASSER.

Nouvelles fonctions pour l'Abbé Frédéric MARTIN

Après deux années passées dans notre vallée, où il a secondé les prêtres du secteur, l'Abbé Frédéric MARTIN sera désormais en charge des paroisses de Seppois-le-Bas, Seppois-le-Haut, Largitzen, Bisel et Pfetterhouse.



Le départ du Directeur de la Maison de Convalescence



La maison de convalescence et de retraite Saint-Jean-de-Dieu change de direction. M. Georges KERN en poste depuis neuf ans, prendra de nouvelles fonctions en Lorraine.

Depuis le départ des frères hospitaliers en 1997, la maison est gérée par le diaconat de Mulhouse. La structure accueille désormais quelque 1.200 patients par an, dans un environnement calme, champêtre et récemment rénové.

De gauche à droite :
M. REMER directeur général du diaconat, D^r SCHITTLY,
M. KERN, M. WEISGERBER président du C.A.

Commission d'urbanisme et travaux

☆ Petit rappel avant d'effectuer des travaux dans votre propriété...

Quels que soient les travaux que vous envisagez de réaliser à l'extérieur de votre maison, ou sur votre propriété (façades, fenêtres, clôtures...), venez retirer en mairie un dossier à remplir. La « Commission Urbanisme et Travaux » se chargera alors de la suite à donner à votre demande.

Vous n'êtes pas sans savoir que les piscines privées (enterrées ou semi-enterrées) doivent être munies d'un système de protection.

Trop d'enfants se noient en été, même quand on les quitte des yeux un instant. Protégez les en installant des sécurités (alarmes électroniques, bâches sur lesquelles on peut marcher, clôtures, etc.). En 2006, une loi entrera en vigueur afin d'assurer une bonne protection contre les accidents dus aux piscines.

LES GROS CHANTIERS DE L'ANNÉE 2005

☆ Extension de l'Ecole Primaire « Les Tilleuls »

C'est, actuellement, le plus gros chantier dans notre village.

Les travaux, démarrés en février 2005, avancent comme prévus.

A la fin de l'année, l'état d'avancement des travaux est le suivant :

- Démolitions effectuées, plate-forme exécutée
- Fondations terminées
- Canalisations E.U. exécutées
- Dallage classes exécuté
- Maçonnerie, pose pré-murs, voiles béton exécutés
- Plancher haut RDC fait à 90%
- Chauffage et réseaux sous dallage exécutés
- Charpente : montage fermettes terminé
- Couverture : sous-toiture terminée, toiture couverte.

Les élèves de M^{me} LINDECKER se sont installés pour quelques jours dans une salle de l'AMOS. Il était nécessaire que le nouvel escalier de secours soit posé le plus rapidement possible. Il y a toujours quelques gênes quand des travaux sont entrepris, mais quel plaisir quand cette construction sera en fonction !

Un village qui agrandit son école est un village vivant !



Commission d'urbanisme et travaux

☆ Aménagement de la rue de la Forêt

L'aménagement et la rénovation complète de cette rue en bien mauvais état, ont été confiés en mars dernier au cabinet d'architecture INTELEC d'Altkirch. Après la mise en souterrain des réseaux téléphoniques et vidéos, le changement du réseau d'eau et l'évacuation des eaux claires, la rue a bénéficié d'une cure de rajeunissement avec la pose d'enrobé, de trottoirs et de nouveaux candélabres.

Le coût de ces travaux se monte à 216 000 €.

Les rues de Mortzwiller et de la Sapinière ont également bénéficié de la mise en souterrain des réseaux France Telecom et vidéos et du remplacement des lampadaires.



Les travaux rue de la Forêt

Françoise NAEGELEN,
*Présidente de la Commission
Urbanisme et Travaux*

Une octogénaire en bonne santé

L'ASSOCIATION DE LA MAISON DES ŒUVRES

La première Assemblée constitutive de l'Association de la Maison des Œuvres a eu lieu le 24 mars 1924 et les statuts ont été déposés le 25 avril 1924 au tribunal de baillage à Masevaux sous le numéro volume 1 n° 7.

Sous la présidence du curé de l'époque Eugène RIOTTE, une équipe dynamique eu le courage, la volonté et la force de construire cet immeuble collectif qui depuis, joue un rôle important dans la vie associative et culturelle locale.

Le 10 janvier 1966, Monsieur le Curé JACOB reprend la présidence. Lors de l'Assemblée générale du 4 Avril 1979, il émet le souhait de transmettre la présidence à un laïque. C'est donc M. Gilbert RINGENBACH qui sera élu président.

En 1996, de gros travaux de mise aux normes étant nécessaires, la maison est cédée à la commune pour le franc symbolique.

L'association, quant à elle, continue de s'occuper de la gestion. Elle assure les locations aux particuliers ou associations, ce qui lui permet de prendre en charge toutes les dépenses de chauffage, d'électricité, d'achat de matériel et de petites réparations. La petite salle a également été rénovée grâce aux fonds de l'association et ceci pour un montant de 5 000 €.

Une dizaine de bénévoles œuvre pour la bonne marche de la maison et se retrouve régulièrement pour des journées de travail.



Le curé Eugène RIOTTE



Une octogénaire en bonne santé

Au cours de l'Assemblée générale du 18 février 2005, et en présence de Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Maire et Monsieur le Vice-Président de la Communauté des Communes, plusieurs membres ont été décorés de la Médaille du Bénévolat. Il s'agit de :

- M. Marcel NAEGELEN pour 36 ans de présence
- M^{me} Yvonne FOLTZ pour 30 ans de présence
- M. Gilbert RINGENBACH pour 30 ans de présence
- M^{me} Reine RINGENBACH pour 28 ans de présence

Ainsi qu'à titre posthume à :

- M. Xavier WOLFF pour 36 ans de présence
- M. Robert MONETTI pour 24 ans de présence

L'Association de la Maison des Œuvres organise également tous les ans deux dîners dansants.

La prochaine soirée aura lieu le 4 mars. Réservez-donc dès à présent cette soirée et venez passer un moment convivial avec toute l'équipe de l'AMOS.

Si vous êtes intéressé par la vie associative, avez un peu de temps libre alors n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe et contactez le président Monsieur Gilbert RINGENBACH au 03.89.82.53.56.

Gilbert RINGENBACH,
Président

Histoires d'eau et de ponts

L'eau qui est source de vie et les ponts qui relient les hommes, telle est la puissante symbolique que nous allons essayer de vous conter.

Le village de Sentheim s'était essentiellement développé jusqu'au début du XIX^e siècle autour de l'actuelle Grand Rue avec quelques amorces au niveau de la rue de Mortzwiller et de Soppe-le-Haut. Le cœur du village se situait au niveau des rues de l'Eglise, de la rue Centrale, de la rue du Kattenbach et de la rue de la Doller.

Nous focaliserons sur les données propres au village en passant rapidement sur les ponts qui sont du ressort de l'Etat ou du Département, à savoir le pont de Bourbach-le-Bas, de Lauw et du pont du chemin de fer.

LA DOLLER ET SES PONTS

Comité fluvial du syndicat de la Doller

Le Comité fluvial du syndicat de la Doller assurait la gestion du lit de la Doller (le curage, les travaux de protection des ponts, l'enlèvement des atterrissements...).

Le siège était fixé à la mairie de Sentheim.

En 1920, nous constatons que les industriels et propriétaires riverains de Sentheim occupent une place importante dans le comité directeur à savoir :

- *Président* : M. Félix FACQUES, Industriel à Sentheim
- *Vice-Président* : M. Xavier DITNER, propriétaire à Sentheim
- *Secrétaire* : M. Emile EMBERGER, greffier à la mairie de Sentheim.

Pont de Bourbach-le-Bas

Il est détruit en novembre 1944 lors du repli des troupes allemandes.

Une passerelle provisoire sera mise en place.

La reconstruction du pont route de Bourbach-le-Bas ne sera pas immédiate. On retrouve dans le compte-rendu du syndicat fluvial en date du 17 septembre 1948 une proposition de participation de 250 000 Francs sur un montant total de 5 750 000 Francs.

Pont de Lauw

Il sera détruit en juin 1940, après la bataille de Sentheim, empêchant tout repli des forces dont une grande partie sera faite prisonnière.

Pont du chemin de fer

L'extension de la voie ferrée de Sentheim à Masevaux ne se fera qu'en 1884 nécessitant la construction du pont du chemin de fer.

Avec la suppression de la voie ferrée, il sera démonté vers 1975. Ses assises seront réutilisées pour la mise en place de la passerelle de la piste cyclable réalisée par le Département et le SIVOM de la Doller.

Histoires d'eau et de ponts

LE CANAL OU UN PARFUM DE PETITE VENISE

Depuis des temps immémoriaux un canal séparait le vieux village en deux parties entraînant avec lui des risques d'inondations puisqu'on ne pouvait pas régler son débit ou le mettre hors service lors des périodes de crues.

Canal des moulins : construction de deux ponts voûtes

Dans la séance du 11 mai 1838 le Conseil décide qu'il serait de la plus grande urgence de faire construire deux ponts voûtes sur le grand canal des moulins traversant le village «*attendu qu'au temps d'hiver et lors des crues d'eau il était impossible aux habitants de la rive gauche de traverser avec voiture et leur bétail pour sortir et arriver chez eux*» (ndlr : essentiellement les habitants de la rue du Kattenbach et de la rue de la Doller : le quartier du Surwinkel pour les anciens Sentheimois)... la dépense qu'occasionnerait cette construction pourrait s'élever à 2 000 Francs.



Un pont voûte encore en fonction en 2005

Le canal des moulins devient canal usinier

Le Conseil Municipal du 10 février 1840 décide la rectification du tracé du canal avec la définition d'un nouveau profil.

Les fabricants, BIAN, WEBER et ERHARD, domiciliés à Sentheim ayant demandé un redressement du canal des moulins traversant les prés communaux au canton dit Breyelmatten, le Conseil Municipal établit un état des lieux.

Il constate que :

- « - le canal d'amenée embouche les eaux du torrent de la Dolleren à 150 mètres en aval du pont de Sentheim et les transporte par un canal sinueux formé en partie par la nature au travers desdits prés communaux,
- les bords de ce canal et jusqu'à l'entrée de la propriété des demandeurs étaient ouverts à plusieurs saignées servant d'irrigation tant aux prés communaux qu'à ceux appartenant à différents particuliers. »

Le Conseil Municipal considérant :

- « - que Messieurs Bian, Weber et Erhard sont devenus propriétaires des deux moulins et du billot à tan établis sur un canal de dérivation de la Dolleren que ces trois usines étaient les seules sur ce canal traversant les prés communaux le village et en partie la propriété des usiniers,
- que l'un des deux moulins, celui d'aval est converti en filature de coton depuis 1835,

Histoires d'eau et de ponts

- que celui du haut est en ruines,
- que le billot à tan en amont est tombé pour cause de vétusté,
- que ces messieurs ont projet de construire un tissage mécanique entre le billot à tan et le dernier moulin et pour avoir une force motrice plus considérable de réunir les deux chutes et d'élever le niveau des eaux dans le canal d'amenée. »

Le canal aura une longueur de 1.200 mètres et une largeur de 4 mètres.

Les bourrelets à établir sur les bords pour relever le niveau des eaux dans le canal seront construits en terre battue avec un talus de moins de 40 degrés de pente.

L'ancien lit du canal sera comblé en terre graveleuse recouverte de 10 cm de bonne terre.

Des vannes seront établies en tête du canal. Elles devraient permettre la régulation du débit et éviter les inondations de la partie du village située sur la rive gauche du canal.

Ce nouveau canal aura une triple fonction, il servira de force motrice, à l'irrigation des prairies et permettra l'installation de deux lavoirs.

Force motrice

Elle favorisera l'essor de l'industrie textile.

Une conduite de gaz longera ce canal pour relier l'usine du haut (tissage) et l'usine du bas (filature) permettant ainsi d'améliorer l'éclairage des usines et d'augmenter le temps de travail des ouvriers.

Les chutes serviront à actionner des turbines.

- 2 turbines équiperont la chute de l'usine du haut pour une puissance 220 chevaux.
- 4 turbines équiperont la chute de l'usine du bas pour une puissance 500 chevaux.

La hauteur de la chute est de 7 à 8 mètres.



*Vestiges
de l'emplacement
de la turbine
de l'usine du bas
(sur la propriété de
Monsieur Fernand FARNY)*

Histoires d'eau et de ponts

Irrigation des prairies

Les prairies pauvres et caillouteuses de la basse terrasse de la Doller (Breyelmatt) situées sur des terrains très perméables nécessitaient pour améliorer la production d'herbe des irrigations abondantes. Il existait tout un réseau de fossés d'irrigation. Ces fossés faisaient à côté de leur fonction première la joie des enfants qui pouvaient y barboter sans risque de noyades.

Les anciens Sentheimois se souviendront avec nostalgie de ces après-midi d'étés passées au Ganzamettla (littéralement "pré aux oies") où ils avaient à leur disposition pas moins de trois fossés d'eau claire non polluée par des rejets industriels ou domestiques.

Le fossé communal

Dans ces temps-là, il n'y avait pas de machine à laver le linge ni à le sécher.

A part le canal il existait un fossé qui longeait le chemin départemental du haut du village jusqu'au débouché de la rue de Mortzwiller. A partir de là il était busé et réapparaissait après les ateliers municipaux derrière la mairie pour se diviser en deux. Une partie rejoignait le canal en longeant la partie est de l'AMOS l'autre partie était destinée à irriguer le poulailler des frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Il existait également une prise d'eau au niveau de l'étang de la Perle de la Doller qui était busée et qui réapparaissait en aval du débouché de la rue du Moulin sur le CD466 pour suivre le poulailler des frères de Saint-Jean-de-Dieu (actuellement lotissement des Vergers). Les riverains du Batchi (deux grandes maisons situées à gauche à l'entrée est de Sentheim) se servaient de ce fossé pour rincer leur linge.

Lavoir des industriels BIAN

Il se situait à proximité du Juvénat, dans l'actuelle propriété de la Communauté des Communes, sous et en aval du petit pont qui mène de la ferme (Icare) aux prés de la Doller et servait à l'usage exclusif des industriels. Un ingénieux système permettait de faire varier le niveau des planches à laver. Il sera utilisé jusqu'en 1954 par les frères de Saint-Jean-de-Dieu. A partir de cette date, existera une lingerie intégrée à la maison de repos.

Lavoir public

Dans la séance du 4 août 1869 le maire expose qu'un grand nombre d'habitants de Sentheim a depuis longtemps exprimé le désir de voir s'établir dans la commune un lavoir public le long du canal usinier qui traverse le village. Monsieur BIAN dans le but d'être utile à la commune et de la doter du moins à titre provisoire d'un lavoir public fait au Conseil la proposition suivante :

« - d'établir un lavoir d'environ sept mètres de longueur sur quatre mètres de largeur... sur le canal usinier qui est la propriété particulière de Monsieur Bian. »

Le lavoir sera construit suivant un plan soumis au Conseil Municipal et établi sur le canal près du pont de la rue du Milieu (rue Centrale) à côté de la propriété BIECHY Vincent.

Monsieur BIAN contribue pour une somme de 300 Francs à titre de don.

Le lavoir public situé sur le canal en aval de la rue Centrale était une construction en bois reposant sur des poutrelles de fer il y avait deux niveaux de "waschbratter" (planches à laver).

Ce lavoir avait encore une autre fonction de par la structure de sa charpente il permettait de déposer à plat les échelles des particuliers afin qu'elles soient à l'abri et ne gauchissent pas.

Histoires d'eau et de ponts

En général, la lessive était faite le lundi. Le linge était bouilli dans un *"buchkessala"* (lessiveuse) il était chargé sur une brouette en bois ou un *"leiterwagala"*, petite charrette en bois avec sur les côtés des pièces en bois ressemblant à des barreaux d'échelles et la fonction rinçage se faisait au lavoir.

Le lavoir avait également une fonction de communication avec en supplément le journal parlé de la commune. La communication chez les hommes se faisait dans les innombrables cafés tandis que les femmes communiquaient brièvement après l'église dans les commerces et d'une manière plus ciblée au lavoir.

Il a été démonté à la fin des années 1980.

Ainsi coule l'eau dans la Doller et dans le canal. Les personnes qui s'y reflètent changent imperceptiblement au fil des ans. Chaque année de nouveaux visages viennent s'y mirer. Les moulins ne sont plus là pour témoigner du labeur des hommes. Les usines ont elles également disparu laissant çà et là quelques vestiges disparates. Nous avons voulu rendre ce devoir de mémoire à cette eau qui pendant près de 140 ans a rythmé la vie du village.

Bibliographie : Rapports du Conseil Municipal.

Guy JORDY



Lire et faire lire à Sentheim

Dans toute la France, la Ligue de l'enseignement et l'Union départementale des associations familiales ont lancé ce slogan, soutenues par un collectif de 120 écrivains.

Dans le Haut-Rhin, 45 écoles en font déjà partie avec l'aide de 70 bénévoles. Ces bénévoles lisent des histoires à un groupe de 5 à 6 enfants volontaires dans une démarche de plaisir. Les textes nourrissent leur imagination et leur donnent l'envie de relire ou de feuilleter ces livres. Leur vocabulaire s'enrichit pendant la lecture car le bénévole leur explique les mots incompris. Les enfants regardent et commentent au fur et à mesure les illustrations. Cela leur permet de s'exprimer.

Echanges, partages et relations de confiance se nouent entre les enfants et le lecteur.

Les séances de lecture durent une demi-heure environ et concernent les enfants de la Maternelle, du Primaire, et de la Petite Enfance qui le désirent.

A Sentheim, Marie HINGRE et moi-même animons ces temps de lecture qui sont aussi une richesse et un réel plaisir pour nous.

La demande est grande. Nous manquons de bénévoles. Alors, si une mamy ou un papy voulaient donner et se donner, prendre un peu de leur temps pour nos petits..?

Pour tout renseignement, téléphonez-moi, au 03.89.82.53.43. Merci.

Françoise NAEGELEN



Du bonheur de chanter

OU LA CHORALE SAINTE-CÉCILE DE SENTHEIM

Créée en 1882, la chorale de Sentheim accompagne depuis plus de 120 ans les paroissiens, dans l'ordinaire des jours lors des messes dominicales, mais elle est également présente dans les moments de joie tels que les mariages, où de peine lors des enterrements.

D'abord séparée, chorale féminine et chorale masculine, les voix de femmes et les voix d'hommes se réunissent pourtant lors des grandes occasions.

Deux fortes personnalités marquèrent de leur empreinte cette chorale : Monsieur Alfred KLINGLER, président-directeur et organiste de 1948 à 1968 et le Curé Pierre GROETZ, chargé de la paroisse de 1955 à 1965. Toutefois, en 1965 les deux chœurs se réunissent, à l'instigation du Curé Joseph JACOB.

En 1967, à 16 ans, Jean-François MATTAUER, dynamique, plein de projets, prend la direction de la chorale. Il y est toujours.



Petit à petit, la chorale se fait une place dans la vie culturelle du village. En 1970, elle présente « *LES KASNACKA* ». Puis en 1973 naît le célèbre « *SANTA SHOW* » grâce à Claude HAFFNER et Alain EHRET. Le pli est pris : une année un « *SANTA SHOW* », une année un concert.

Les choristes se font donc, le temps d'un « *SANTA SHOW* », comédiens. En fait, le « *SANTA SHOW* » est une fabrication « maison », écrit par Claude HAFFNER, mis en musique par Jean-François MATTAUER, les décors sont également peints par ce dernier aidé par un groupe de bénévoles

issus de la chorale. L'éloge du « *SANTA SHOW* » n'est évidemment plus à faire. Claude HAFFNER brocarde allègrement tous les travers de nos hommes ou femmes politiques, tant au niveau national, régional ou local. Le bouche à oreilles fonctionne à merveille et chaque représentation se joue quasiment à guichets fermés.



Du bonheur de chanter

Lors de leurs nombreux concerts (à Sentheim, bien sûr, mais également dans toute la région : Bourbach-le-Haut, Dannemarie, Wittelsheim, Eschentzwiller, etc., pour le plaisir, mais aussi pour de nobles causes : BANQUE ALIMENTAIRE, LIGUE CONTRE LE CANCER, PARTAGE AVEC LES ENFANTS DU TIERS MONDE, etc.) les membres de la Chorale Sainte-Cécile font découvrir une autre facette de leur talent.

Sous la direction de leur chef de chœur, ils n'hésitent pas à se frotter aux plus grands noms de la musique tant classique que

contemporaine, MOZART (*Jubilate Deo*), BACH (*Psallite*), BUXTEHUDE, BRUCKNER, SCHUBERT, POULENC, etc., mais également à des œuvres en français (textes de Daniel HOFFMANN et musique de Jean-François MATTAUER) et en dialecte (textes de Claude HAFFNER et musique du même Jean-François).

Mais soyons honnêtes, la Chorale Sainte-Cécile de Sentheim, manque cruellement de voix.

Après un tel cheminement ce serait vraiment dommage qu'elle ne puisse continuer sur sa lancée. Vous aimez chanter ? Rejoignez la Chorale de Sentheim. Epuisé par une journée de travail, vous rentrerez chez vous calme et serein après deux heures de chants (c'est de la musicothérapie.) Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 20 h à 22 h.

Contactez le Président de la Chorale : Joseph GENSBITTEL, tél. : 03 89 82 57 77.



Faire plaisir à quelqu'un :
offrez le disque de la CHORALE DE SENTHEIM,
vous pouvez vous le procurer auprès de Marie HINGRE,
3a, rue de Mortzwiller SENTHEIM - Tél. : 03 89 82 50 82

La Maison de la Géologie - GéoVosges

VOICI QUELQUES NOUVELLES DE VOTRE MUSÉE :



*La Maison de la Géologie :
seul pôle muséal d'accueil scolaire dans la Vallée de la Doller*

Jusqu'à la fin octobre 2005, le musée et son sentier ont attiré plus de 4.100 personnes, soit une hausse de 8% par rapport au chiffre pour la même période en 2004. Ce chiffre est d'autant plus remarquable, que Laurent NEYTON, notre animateur permanent, se trouve seul pour l'accueil depuis février 2003.

Nous avons accueilli à plusieurs reprises des groupes scolaires dépassant les 100 personnes !

Sans le bénévolat des membres de notre association, gestionnaire de la Maison de la Géologie et de ses collections, nous n'aurions cependant

pas pu garantir le niveau de l'accueil. Comme les années précédentes, nous avons reçu des groupes scolaires de la Région Parisienne, dont un lycée ayant même combiné son séjour à Sentheim avec une escale au Kaiserstuhl et à Freiburg en Allemagne voisine.

Nos sorties de la saison 2005 comprenaient des "classiques" comme l'animation « *Sur les traces du castor* » réalisée avec l'aide de la Brigade Verte de Guewenheim et la randonnée traditionnelle du 1^{er} mai en coopération avec Alsace Nature ou encore les sorties dans le massif du Rossberg, en partenariat avec la ferme-auberge des Buissonnets (Bourbach-le-Haut). Au cours de l'été, des sorties guidées sur le sentier géologique ont été organisées en collaboration avec l'Office de Tourisme de Masevaux et le Petit Train de la Doller pour permettre aux touristes de découvrir le patrimoine géologique exceptionnel de la région. Au programme également : le volcan du Kaiserstuhl et les volcans du Hegau en Allemagne.

Entre octobre et fin novembre 2005, 3 sorties en coopération avec l'Association de Loisirs et d'Education Permanente de Colmar (ALEP), l'Université Populaire du Haut-Rhin (Mulhouse) et l'Université Populaire de Schopfheim (Allemagne) sont organisées.

Nos séminaires mensuels ont porté sur des sujets aussi différents que le secteur minier de Framont-Grandfontaine dans le Bas-Rhin, la contamination des sols en Forêt-Noire due aux activités minières, les haches polies néolithiques du sud des Vosges, les rapports possibles entre géologie, astronomie et climat, une conférence-débat avec la Brigade Verte de Guewenheim (« *Notre environnement, est-il en danger ?* ») et une conférence animée par le Professeur DURINGER dans la salle AMOS sur les fabuleuses découvertes des fossiles humains en Afrique.

La Maison de la Géologie - GéoVosges

Plusieurs membres de notre association ont été sollicités pour intervenir sous forme de conférences dans des établissements scolaires ou lors de congrès en France, en Allemagne, en Espagne et en Suisse.

La venue de deux stagiaires, Aurélie ROLLAND (Université de Nice) et Noémie DIESEL de Thann, nous a permis à la fois de proposer un meilleur accueil des scolaires et de garder le musée ouvert pendant les vacances bien méritées de Laurent NEYTON.

Dans notre boutique vous pouvez acquérir des cartes postales, des brochures et des livres portant sur la géologie et le patrimoine minier. Vous y trouverez peut-être une idée de cadeau pour les fêtes à venir ?

Le musée était également ouvert le 4 décembre, lors du marché de Noël.

Finalement, nous remercions la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges d'avoir renouvelé leur confiance à l'association gestionnaire de la Maison de la Géologie par le versement des subventions (sans lesquelles votre musée cesserait d'exister) et à la Commune de Sentheim qui nous accueille depuis des années dans l'ancienne Maison du corps de garde.

En tant que membre de notre association (seulement 10 € pour 2005) vous bénéficiez de tarifs réduits pour la plupart des excursions proposées !

Notre programme et nos propositions vous intéressent ? Tout est affiché sur notre tableau d'information devant le musée. Un dépliant est également disponible au musée. Et si vous disposez d'un accès Internet, vous pouvez également consulter notre site 24/24 h : <http://sentheim.geologie.free.fr>.

Nos heures d'ouverture sont les suivantes :

- Du 1^{er} octobre au 31 mai : 13-17 heures
- Du 1^{er} juin au 30 septembre : 10-12 h / 13-18 heures

Le musée sera ouvert en dehors de ces horaires sur réservation préalable pour les groupes.

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique : maison-geologie.sentheim@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.89.82.55.55 / portable 06.82.91.23.69.

Relais Assistantes Maternelles / Parents

ASSOCIATION ENFANCE DOLLER

Le Relais Assistantes Maternelles / Parents d'Enfance Doller propose différents services aux habitants de la vallée.

C'est un lieu où les parents à la recherche d'un mode de garde trouvent les informations nécessaires pour pouvoir choisir le type d'accueil qui leur convient.

La mise en relation avec des assistantes maternelles agréées est proposée ainsi qu'un soutien dans le rôle d'employeur pour les parents.

Les assistantes maternelles y trouvent des informations sur leur statut et sur l'exercice de leur profession. Différentes soirées à thème leur sont proposées pour leur permettre de se rencontrer, de réfléchir sur leurs expériences ou encore pour découvrir de nouvelles techniques et ainsi enrichir leur pratique.

Le relais propose également des animations pour les enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle, en dehors des locaux d'Enfance Doller. Ainsi, une fois par mois des rencontres autour du jeu sont proposées à Soppe-le-Bas ainsi qu'à Sewen ; une conteuse vient à la rencontre des familles à Kirchberg et Soppe-le-Haut ; à Masevaux au centre socioculturel, les plus petits profitent d'une activité gym et à Sentheim de la visite du jardin d'Icare.

Pour tous renseignements, contacter les responsables :

Madame Bernadette MARLIEN ou Madame Marie THEOBALDI
au 03.89.82.47.35 ou au 03.89.62.72.00.

LIEU	JOURS DE LA SEMAINE	HORAIRES
Burnhaupt-le-Haut Multi-Accueil 7A, rue du Stade 03.89.82.72.00	- Lundi (accueil tél.) - Mardi - Mercredi	- 8 h 30 - 11 h 30 - 8 h 30 - 11 h 30 - 14 h 30 - 18 h
Masevaux Multi-Accueil 14, rue Pasteur 03.89.82.47.35	- Lundi (accueil tél.) - Mardi - Mercredi	- 13 h 30 - 16 h - 13 h 30 - 17 h - 8 h 30 - 11 h 30
Sewen Mairie 7A, rue du Stade 03.89.82.00.46	- Jeudi (4 ^e du mois) - Animation, jeux	- 9 h 30 - 11 h
Sentheim Multi-Accueil 03.89.82.83.77	- Jeudi (3 ^e du mois)	- 10 h 30 - 11 h 30
Guwenheim Mairie 03.89.82.50.67	- Jeudi (3 ^e du mois)	- 10 h 30 - 11 h 30
Soppe-le-Bas Mairie 03.89.26.90.68	- Jeudi (1 ^{er} du mois) - Animation, jeux	- 9 h 30 - 11 h

Le centre de loisirs de Sentheim

Le centre de loisirs de Sentheim fonctionne en accueil périscolaire et pendant les vacances scolaires et est destiné aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2.

L'accueil périscolaire se déroule en deux temps : durant le temps du midi, les enfants déjeunent puis ils ont la possibilité de faire des jeux extérieurs et/ou intérieurs.

Le temps du soir, un goûter varié leur est proposé (tels que les crêpes sucrées ou salées, fromages, cake au potiron...) suivi de plusieurs activités telles que des jeux de sociétés, des activités manuelles (peinture, poterie, décoration de la salle), des jeux sportifs et de motricité.

Cette année, les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement. Les enfants ont appris à trier les déchets grâce à l'intervention des Brigades Vertes. Un arbre de vie qui évolue au fil des saisons décore également la salle.

Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs propose un accueil à la demi-journée ou à la journée, rythmé par un programme varié et riche (des activités manuelles et sportives, cuisine..., des sorties telles que la piscine, la patinoire, les promenades avec pique-nique, les sorties cinéma... et des temps plus calmes, comme la lecture, la sieste des plus petits).

De bonnes journées en perspective !



Naissances



- 18 janvier 2005**
Coralie Isabelle DIETRICH
de Dominique DIETRICH et Isabelle UHMANN
2, rue des Prés
- 5 février 2005**
Florian Alphonse Raymond QUIQUEREZ
de Olivier QUIQUEREZ et Valérie LHOIR
13, rue des Primevères
- 17 février 2005**
Alexis Johann LUSTIG
de Dominique LUSTIG et Jeannine WEISHAAR
8, rue des Eglantines
- 21 mars 2005**
Quentin Christophe Damien FRITSCH
de Christophe FRITSCH et Angéline BEAUPIED
2A, rue du 29 Novembre
- 6 avril 2005**
Mathéo Salvatore Etienne VENNIRO
de Jean-Jacques VENNIRO et Anne Hélène VLESIK
2, impasse de l'Aulne
- 5 juin 2005**
Thomas Julien REITEL
de François REITEL et Elisabeth MARCHAL
16, rue des Primevères
- 30 juin 2005**
Mattéo EMBERGER
de Michaël EMBERGER et Cathy GASS
2, rue Neuve
- 26 septembre 2005**
Yaël Jérôme PHELIPOT
de Jérôme PHELIPOT et Valérie BECKERT
71, Grand'Rue
- 18 octobre 2005**
Joffrey KAUFFMANN
de Michel KAUFFMANN et Patricia HAERTER
15, route de Soppe-le-Haut
- 25 novembre 2005**
Sophie Dorothee Arlette EMS
de Bruno EMS et Murielle GILLER
3, rue de la Poste

Mariages



- 9 juillet 2005**
Delphine Danielle BERNIGAUD
et **Julien Patrick BONNE**
installés à NOISY-LE-GRAND - 8, rue Butte Verte
- 15 juillet 2005**
Joëlle WEYER
et **Sébastien DANGEL**
installés à SENTHEIM - 2A, rue Neuve
- 6 août 2005**
Angélique ALONSO
et **Fabrice KOHLER**
installés à SENTHEIM - 7, Grand'Rue
- 20 août 2005**
Armelle TOUSSAINT
et **Christophe GSCHWEND**
installés à SENTHEIM - 1, rue du Rossberg

Nos Peines

- 16 décembre 2004** **Fernand PEQUIGNOT**
(15 janvier 1930)
27, Grand'Rue
- 10 février 2005** **Albino BRAVO**
(27 avril 1928)
1, Grand'Rue - Maison de Convalescence
- 15 avril 2005** **Henri Edouard DOEBELIN**
(24 août 1928)
Etang Marcel - Rue du Moulin
Maison de Convalescence
- 28 mai 2005** **Marie Augustine AFFHOLDER**
Veuve Charles BRINGY
(9 février 1924)
7, rue de la Poste
- 19 juin 2005** **Joseph Jean Auguste WILHELM**
(29 juin 1932)
1, Grand'Rue - Maison de Convalescence
- 29 août 2005** **Irène Maria MEYER**
Epouse CAREL
(1^{er} juillet 1920)
1, Grand'Rue - Maison de Convalescence
- 1^{er} septembre 2005** **Marthe Marie FRITSCH**
Veuve FLURI
(29 juillet 1924)
1, Grand'Rue - Maison de Convalescence
- 13 septembre 2005** **Joseph Henri Paul CONRAD**
(14 novembre 1932)
1, Grand'Rue - Maison de Convalescence
- 17 octobre 2005** **Victor JENN**
(24 janvier 1914)
13, rue de la Poste
- 18 novembre 2005** **Rodolphe Joseph LEIBEL**
(10 mars 1941)
1, Grand'Rue - Maison de Convalescence
- 1^{er} décembre 2005** **Fernand Henri François BOHN**
(30 mai 1947)
7, rue du Moulin

Infos Pratiques

POUR TOUTE DEMANDE DE	S'ADRESSER A	PIÈCES A FOURNIR
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	• Enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	• Enveloppe timbrée indication date mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	• Enveloppe timbrée indication date décès
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française	Mairie ou Commissariat de Police	• Carte d'identité du mineur
Passeport Adulte Valable 10 ans	Mairie	• Passeport périmé (si renouvellement) • 2 photos identité récentes et identiques • Timbre fiscal à 60 € • Justificatif de domicile • Pièce d'identité sécurisée et • Livret de famille ou • Acte de Naissance ou • Livret de Famille des parents.
Passeport Mineur Valable 5 ans	Mairie	• 2 photos identité récentes et identiques • Timbre fiscal à 30 € • Justificatif de domicile • Pièce d'identité sécurisée ou • Livret de famille ou • Acte de Naissance.
Carte d'identité	Mairie	• 2 photos identité récentes et identiques • Justificatif de domicile • Acte de Naissance ou • Livret de famille des parents. • Carte périmée (si renouvellement) En cas de vol : déclaration à se procurer à la Gendarmerie. En cas de perte : déclaration à faire en Mairie.
N.B. : Concernant la carte d'identité, la prise d'em- preinte de l'index gauche étant obligatoire, la présence du demandeur est exigée. Enfant à partir de 13 ans.	N.B. Suite : Concernant le passeport et la carte d'identité, une facture domiciliaire est exigée (E.D.F./Télécom, etc.).	

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte **qu'à titre tout à fait exceptionnel** et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

Mairie

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

LUNDI

9 h à 11 h et 17 h à 19 h

MARDI, MERCREDI ET VENDREDI

9 h à 11 h

JEUDI

9 h à 11 h et 15 h à 17 h

ET SUR RENDEZ-VOUS

PERMANENCES

Monsieur Guy JORDY - Maire

Jeudi de 18 h 30 à 19 h

FORÊT / TRAVAUX / CADASTRE

Monsieur Marcel MATTAUER - Adjoint

Les matins de 8 h à 10 h

SERVICES TECHNIQUES / RELATIONS ÉCOLES

Monsieur Roland MESSERLIN - Adjoint

Les matins de 8 h à 9 h

COMMUNICATION / ANIMATION

Madame Martine BISSLER - Adjoint

Jeudi de 8 h 30 à 10 h

ENVIRONNEMENT / SOCIAL / CIMETIÈRE

Monsieur Joseph GENSBITTEL - Adjoint

Mardi de 18 h à 19 h

ET SUR RENDEZ-VOUS AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

au **03 89 82 52 03**

Dépôt légal : 4^e trimestre 2005

Directeur de publication : Mairie de Sentheim

Tirage 620 exemplaires

Imprimerie SAILLEY - 88160 LE THILLOT

Au fil des photos



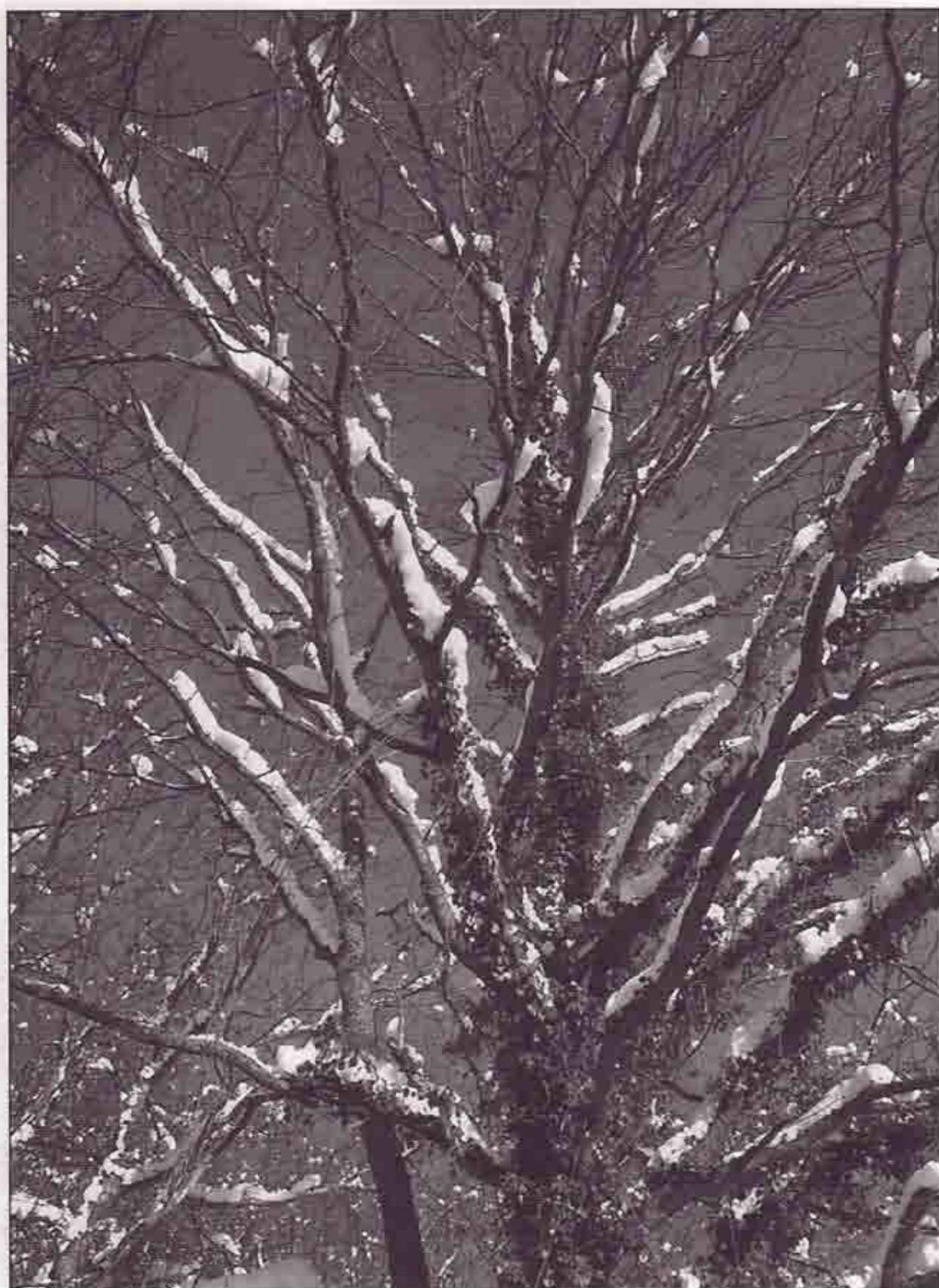
10 juillet 2005 - Le Tour de France à Sentheim



18 septembre 2005 - Inauguration de la locomotive Mallet classée "patrimoine historique national"



3 et 4 décembre 2005 - Marché de Noël - La légende de Saint Nicolas



La Municipalité
vous présente
ses Meilleurs Vœux
pour l'année 2006